

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article1156>

Document unique : comment SMACL Assurances peut-elle m'aider ?

- Juridiscopes - Prévention des risques - Hygiène et sécurité - Le document unique -



Date de mise en ligne : jeudi 31 mars 2011

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Votre document unique est en cours mais n'est pas encore finalisé ? N'attendez plus. SMACL Assurances vous propose un outil simple et efficace de gestion des risques.

[1]

Bien qu'obligatoire depuis le décret du 5 novembre 2001, le document unique n'est pas toujours exploité à sa juste mesure par les employeurs publics comme privés. Pourtant bien au-delà de la contrainte réglementaire, ce peut-être un outil de prévention des risques et de lutte contre l'absentéisme. SMACL Assurances propose aux collectivités une assistance leur permettant d'identifier les risques auxquels sont exposés leurs agents et de décliner des actions de prévention concrètes et efficaces.

Le document unique SMACL c'est :

- Un outil nouvelle génération ;
- Sans installation et accessible de n'importe quel poste équipé d'un accès internet ;
- Simple d'utilisation et convivial ;
- Adaptable à chaque organisation ;
- Sécurisé d'accès.

Le document unique SMACL permet :

- d'identifier et hiérarchiser les risques pouvant nuire à la santé et sécurité de toutes les unités de travail de l'établissement ;
- la préconisation d'actions visant à réduire, au mieux supprimer les risques et ainsi définir un programme d'actions prévention annuel ;
- La visualisation et l'édition d'un document unique papier
- L'export des données à des fins statistiques en vue de la diminution des accidents de travail et maladies professionnelles voire des arrêts maladie.

Une fois le plan d'actions défini par le document unique, SMACL Assurances peut vous aider à trouver des solutions en adéquation avec votre plan d'actions. Elle a noué différents partenariats en réponse à vos besoins et peut prendre en charge une partie des prestations spécifiques et adaptées aux collectivités.

[Télécharger le diaporama de présentation de l'outil SMACL d'aide à l'élaboration du document unique](#)

Voir aussi :

- [Document unique : quels fondements juridiques ?](#)
 - [Document unique : quelle forme respecter ?](#)
 - [Document unique : comment procéder à l'inventaire des risques ?](#)
 - [Document unique : qu'est-ce qu'une unité de travail ?](#)
 - [Document unique : que faut-il entendre par entreprise ou établissement ?](#)
 - [Document unique : quand doit-il être mis à jour ?](#)
 - [Document unique : qui peut y avoir accès ?](#)
 - [Document unique : comment les agents doivent-ils être informés](#)
 - [Document unique : quelles sanctions et quelles responsabilités en cas de carence ?](#)
-

[Télécharger le dossier complet](#)

En savoir plus ? :

prevention-sante@smacl.fr

[1] Photo : © shutterstock